

newsletter

Faire avancer les droits de l'homme à l'ère de la mondialisation

Au cours des derniers mois, le Secteur des sciences sociales et humaines s'est entretenu avec les représentants de 102 États membres de l'UNESCO afin d'étudier les possibilités de partenariat avec les institutions de ces pays.

Le partenariat, c'est s'exprimer de concert, c'est défendre une idée ensemble. Les partenariats passent également par la coopération pratique, l'utilisation des avantages comparatifs de chacun des partenaires dans le but d'atteindre un objectif commun. De nombreuses institutions partagent les idéaux de paix entre les nations par la justice, l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous. De nombreuses institutions, de nombreuses personnes, peuvent entrer en partenariat pour faire avancer la réalisation de ces objectifs.

Son statut de *centre international de l'éthique et des sciences sociales et humaines* confère à SHS une force unique qui lui permet de réunir les experts de différents pays et d'utiliser ainsi au mieux les avantages comparatifs des uns et des autres.

Centre international au sein d'une organisation intergouvernementale, nous avons une grande force à offrir à nos partenaires. Notre travail consiste pour l'essentiel à soutenir des projets de recherche dans de nombreuses disciplines. →

p. 3 **Éthique** / p. 5 **Entretien** Joan Clos / p. 8 **Droits humains** Les enfants en détresse • Les week-ends des jeunes Brésiliens • Le programme de SHS sur les droits humains au Brésil • Contribution à l'élimination de la pauvreté et au renforcement de la sécurité humaine / p. 12 **Dossier Forum mondial** Le Forum mondial des droits de l'homme à Nantes • Mondialisation et lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion • La pauvreté comme violation des droits de l'homme • Droits de l'homme et terrorisme / p. 18 **Sciences sociales** Dimension sociale de la mondialisation / p. 19 **Démocratie** / p. 20 **Transformations sociales** Les transformations sociales à l'étude • Universitaires et cinéastes : « Ensemble avec les migrants » / p. 23 **Publications** / p. 24 **Agenda** • **Infos** « Chemins de la pensée » : un colloque au Mexique • Philosophie dans un parc au Brésil

→ Au service des idéaux contenus dans l'Acte constitutif de l'UNESCO, nous encourageons les prises de décisions politiques sur la base de ce que cette recherche a de mieux à offrir – recherches comparées comprises.

Notre préférence va au travail régional par la mise en œuvre ou le renforcement des réseaux régionaux, la réunion de partenaires nationaux issus de différentes régions et la coopération avec les institutions régionales. Devant la complexité des questions en matière de transformations sociales, nous utilisons des approches comparatives et des perspectives transnationales, ce qui nous permet d'aborder les problèmes les plus cruciaux que rencontre notre époque – les risques et les promesses de sociétés en mutation.

C'est grâce au partenariat que nous atteignons nos objectifs. L'UNESCO est ses États membres, il est donc naturel d'attendre de nos nombreux partenaires qu'ils partagent nos objectifs : acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, universités, associations, communautés intellectuelles, experts...

La coopération n'a que des avantages à offrir aux partenaires. Ainsi, en Argentine SHS et d'autres préparent une grande conférence sur les sciences sociales qui aura lieu à Buenos Aires en 2005 (voir page 21). Le rôle moteur joué par l'Argentine garantit que la conférence bénéficiera aux Argentins par le biais de contacts internationaux et d'apprentissages.

Nos partenaires nous conseillent, ils participent à la planification des événements, contribuent aux ressources humaines, traduisent dans et vers les langues locales et contribuent à nos publications et à nos projets de recherche. Bien que, actuellement, SHS ne recueille que très peu de financements en provenance de partenaires extérieurs, certains de nos projets présentent un intérêt certain pour des bailleurs de fonds externes. (Nous publierons prochainement un document détaillé sur les partenariats proposés.)

Mon espoir est que les partenaires proposent d'autres moyens d'expansion, des moyens auxquels nous n'avons pas songé. Peut-être l'un des articles de cette Newsletter vous incitera-t-il à proposer une collaboration. Je vous invite donc à explorer les possibilités de partenariat avec SHS – travaillons ensemble pour un monde meilleur.

Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines



© Tous droits réservés

La Newsletter de SHS est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible sous forme électronique (www.unesco.org/shs).

Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de la Newsletter de SHS » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article.
© UNESCO, 2004

Directeur de publication :
Pierre Sané
Responsable de rédaction :
Gillian Whitcomb
Assistants de rédaction :
Rosemary Wiltshire-Romero,
Simone Porges
Conception graphique :
Atelier Takavoir – Paris
Mise en page :
Anne Drezner
Impression : UNESCO

CONFÉRENCE SUR LES ASTRONAUTES, 29 OCTOBRE 2004

L'UNESCO accueillera le 29 octobre 2004 une conférence d'une journée sur le thème « Cadre éthique et légal pour les astronautes lors des séjours spatiaux ». Juristes, experts en éthique, universitaires et astronautes se réuniront afin d'évoquer les problèmes que pose dans le domaine de l'espace la situation géopolitique actuelle. Ils examineront également les nouveaux programmes d'exploration de l'espace.

La conférence est organisée conjointement par la Division de l'éthique des sciences et des technologies de l'UNESCO, l'Agence spatiale européenne (ESA), le Centre européen du droit de l'espace (ECSL) et l'Université Paris XI - Sceaux (Institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications - IDEST). Elle sera inaugurée par le directeur général de l'ESA, Jean-Jacques Dordain et le Directeur général adjoint de l'UNESCO, Marcio Barbosa. Le discours de clôture sera prononcé par Adigun Ade Abiodun, président du Comité pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies (UNCOPUOS). ¶

Julien Tort, j.tort@unesco.org
www.unesco.org/shs/comest

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

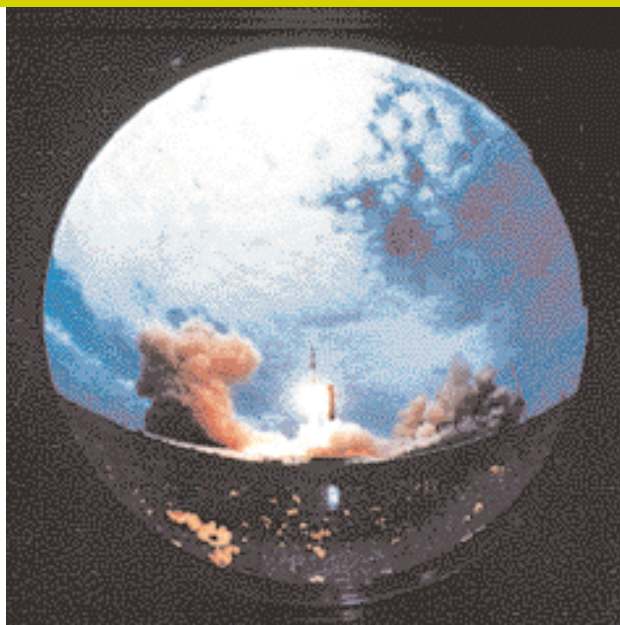
De septembre 2004 à janvier 2005, la Division de l'éthique des sciences et des technologies explore les possibilités d'action internationale dans le champ de l'éthique de l'environnement. À cette fin, elle a constitué un groupe de travail formé de 11 experts mondiaux de premier plan. Le mandat de ce groupe sera d'établir l'état de l'art en éthique environnementale et de conseiller l'UNESCO dans la préparation de propositions d'action internationale qui seront ensuite soumises aux communautés scientifique et politique, avant de faire l'objet de propositions de résolutions à la Conférence générale de l'UNESCO. ¶

Julien Tort, j.tort@unesco.org

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

L'UNESCO a réuni un groupe d'experts afin d'étudier et de définir le concept de principe de précaution et de faire des recommandations sur son application pratique. Le groupe d'experts s'est réuni pour la première fois les 12 et 13 mai 2004. Les résultats de son étude seront soumis sous forme de rapport à la Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et de la technologie (COMEST) en mars 2005. ¶

Simone Scholze,
s.scholze@unesco.org



© NASA

CONSULTATIONS BILATÉRALES SUR L'ÉTHIQUE DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

De juillet à novembre 2004, la Division de l'éthique des sciences et des technologies étudie les possibilités d'une action internationale dans le domaine de l'éthique de l'espace extra-atmosphérique et, plus particulièrement, elle s'interroge sur la pertinence et la faisabilité d'un instrument international consacré à ce sujet. La Division a préparé un document de politique en s'appuyant sur quatre sources : les recommandations du COMEST sur l'éthique et l'espace extra-atmosphérique ; le rapport publié par le Comité pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies (COPUOS) à propos de ces recommandations ; le droit international de l'espace ; et les activités des agences spatiales et des organisations internationales.

Ce document jettera les bases d'une série de consultations bilatérales au sein de la communauté spatiale. Les résultats de ces consultations contribueront de façon notable à la préparation d'une étude de faisabilité consacrée à une déclaration internationale sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, ainsi qu'à l'élaboration d'éventuelles résolutions en prévision de la prochaine Conférence générale de l'UNESCO. ¶

Julien Tort, j.tort@unesco.org



© UNESCO

APPEL À CANDIDATURES POUR LE PRIX AVICENNE D'ÉTHIQUE SCIENTIFIQUE

Les propositions de candidatures pour le Prix Avicenne d'éthique scientifique 2005 devront être présentées le **1^{er} novembre 2004** au plus tard. Établi sur l'initiative de la République islamique d'Iran, le Prix Avicenne entend récompenser les activités d'individus et de groupes dans le domaine de l'éthique des sciences. Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site web de SHS, où l'on trouvera également un complément d'information. ¶

Elaine Kuok, e.kuok@unesco.org
www.unesco.org/shs/comest

DES RÉUNIONS À TRAVERS LE MONDE

- **15 septembre**
Conférence itinérante
« L'éthique autour du monde »
en Turquie.
- **17-18 septembre**
Deuxième réunion du Groupe
d'experts sur le principe
de précaution, Paris.
- **23-24 septembre**
Première réunion du Groupe
d'experts sur l'éthique de
l'environnement, UNESCO,
Paris.
- **28 septembre**
Deuxième réunion du Groupe
de travail sur la protection de
la planète et l'astrobiologie,
Brussels, Belgique.
- **21-22 octobre**
Réunion régionale d'experts
sur l'enseignement de
l'éthique, Budapest, Hungary.
- **29 octobre**
Atelier de travail (ESA/ECSL/
IDEST/UNESCO) sur un cadre
éthique et légal pour les
astronautes, UNESCO, Paris.
- **2 novembre**
Conférence itinérante
« L'éthique autour du monde »
en Argentine.
- **2-3 novembre**
Réunion régionale d'experts
sur l'enseignement de
l'éthique, Montevideo,
Uruguay.
- **10 novembre**
Conférence itinérante
« L'éthique autour du monde »,
Séoul, République de Corée.
- **18-19 novembre**
Seconde et dernière réunion
du Groupe d'experts sur
l'éthique de l'environnement,
New Orleans, USA.

- **26-27 novembre**
Troisième et dernière réunion
du Groupe d'experts sur
le principe de précaution.
Institute for Advanced Study,
Princeton, USA.
- **24 novembre**
Conférence itinérante
« L'éthique autour du monde »
au Mexique.
- **2 décembre**
Conférence itinérante
« L'éthique autour du monde »
en Indonésie. ¶

ENSEIGNEMENT DE L'ÉTHIQUE

Le Programme de l'enseignement de l'éthique actuellement en cours d'élaboration a pour objectif de renforcer et d'augmenter les capacités des États membres de l'UNESCO dans le domaine de l'éthique. On notera parmi les activités prévues la mise en place de réseaux de professeurs d'éthique, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'enseignement et la création d'« écoles d'éthique ». Lors des réunions qui seront organisées à l'échelle régionale, des experts en enseignement de l'éthique définiront les modalités de la coopération internationale et de l'enseignement. La première de ces réunions rassemblera des experts d'Europe centrale et aura lieu les 21 et 22 octobre à Budapest; la seconde, qui sera organisée à Montevideo les 2 et 3 novembre 2004, accueillera des experts d'Amérique latine et des Caraïbes. ¶

Simone Scholze,
s.scholze@unesco.org

PROTECTION DE LA PLANÈTE ET ASTROBIOLOGIE

La Division de l'éthique des sciences et des technologies est représentée au sein du Groupe de travail sur l'éthique que l'Agence spatiale européenne (ESA) a mis en place dans le but de rédiger des recommandations en prévision de son programme d'exploration de Mars. Le Groupe de travail présentera ses recommandations au directeur général de l'ESA sur différents points tels que : que faire en cas de détection d'une vie extra-terrestre ? Comment aborder ce problème ? Comment appréhender le risque que cela pourrait comporter ? Existe-t-il un droit sur la propriété intellectuelle applicable ? Peut-on envisager un recours à l'ingénierie génétique ? Le Groupe de travail s'est réuni pour la première fois les 14 et 15 juin 2004 à Paris au siège de l'ESA. La seconde réunion aura lieu le 28 septembre à Bruxelles. Les premières recommandations seront présentées au directeur général de l'ESA en décembre 2004. ¶

Julien Tort, j.tort@unesco.org

Joan Clos

Cette année, Barcelone est la capitale des cultures. Du 9 mai au 26 septembre 2004, la ville organise le Forum universel des cultures, dont l'UNESCO est le principal partenaire. Le maire de Barcelone, Joan Clos, nous parle du Forum et de l'importance croissante du rôle des villes dans la promotion de la démocratie et des droits humains.

Comment est née l'idée du Forum universel des cultures?

C'est vers 1995 que nous avons décidé d'organiser le Forum, après les Jeux olympiques de 1992 à Barcelone. En effet, de nombreux Barcelonais avaient exprimé le vœu que leur ville accueille un nouvel événement international qui la fédère derrière un grand projet. C'est ainsi que nous avons décidé d'organiser le Forum. Mais, plutôt que de choisir une manifestation parmi celles que propose le calendrier international, nous avons décidé d'en créer une afin d'innover et d'ouvrir un espace plus large au débat et aux rassemblements publics.

Quel est l'objectif poursuivi par le Forum?

Il s'agit de réunir différentes cultures du monde afin d'entamer une discussion axée sur trois thèmes principaux : la diversité culturelle, le développement durable et l'instauration des conditions pour la paix. Ces trois thèmes nous touchent directement à Barcelone car, en termes de diversité culturelle, nous formons une société biculturelle et bilingue, à quoi s'ajoute une gigantesque vague d'immigration en provenance de différentes régions du monde. Quant à mettre en place des conditions plus favorables à la paix, c'était un « must » ; en effet, nous vivons dans un monde assez souvent fragilisé par les nouveaux dangers que représentent les conflits et le terrorisme. Les villes elles-mêmes ne sont pas immunes face à l'agitation sociale et aux soulèvements. Nous avons donc décidé qu'il fallait inclure parmi les thèmes du Forum la paix, et non pas seulement la paix en tant que telle mais la difficulté de produire et de créer les conditions propices à la paix.

↳ Organisation des Cités et gouvernements locaux unis

L'organisation des Cités et gouvernements locaux unis, plus grande association de pouvoirs locaux au niveau mondial, a été créée en mai 2004. Elle est issue de la fusion de trois organisations : la Fédération mondiale des cités unies (FMCU), l'Union internationale des autorités locales (IULA) et Métropolis, association internationale des grandes métropoles. Cette nouvelle organisation a pour objectif de promouvoir les valeurs, les buts et les intérêts des villes et des pouvoirs locaux à travers le monde. Elle promeut les politiques et les expériences des gouvernements locaux dans des domaines clefs tels que la pauvreté, le développement durable et l'intégration sociale. ¶

www.cities-localgovernments.org

Entretien

© Municipalité de Barcelone



Le thème du développement durable nous concerne de près, lui aussi, car nous avons le projet d'aménager des infrastructures telles que des installations de traitement des eaux usées ainsi qu'une usine capable de produire de l'énergie de façon durable dans l'enceinte même de la ville.

Y a-t-il un lien entre ces trois thèmes ?

Bien entendu. Si nous rejetons la diversité culturelle, si nous rejetons la nécessité de protéger notre environnement, les conditions de la paix ne seront pas réunies. Les deux premiers thèmes, donc, fixent les conditions du troisième.

Vous avez évoqué certains des conflits sociaux avec lesquels l'humanité est aujourd'hui aux prises. Pourriez-vous nous donner des exemples concrets en nous indiquant comment ils rejoignent les difficultés que vous rencontrez en tant que maire ?

Tout récemment, nous avons dû relever le défi du terrorisme, et pas seulement au niveau de l'État mais aussi jusque dans les villes, comme à Madrid, où nous avons été témoins d'un attentat terroriste dévastateur. Et puis il y a le conflit irakien et les problèmes sociaux engendrés par l'immigration que connaissent également de nombreux autres pays européens. Ces exemples montrent de façon très claire que nos sociétés ont atteint leurs limites en termes de maintien de la paix. C'est pourquoi nous avons voulu proposer un dialogue sur ces trois sujets, que nous avons à cœur d'approfondir, afin de voir comment adapter nos cultures urbaines aux nouveaux défis de la diversité culturelle.



→ Ces problèmes sont-ils liés à la mondialisation ?

La mondialisation est une question plus large. C'est la société mondiale tout entière qui est en pleine mutation. En Europe, le vieux modèle de l'État-providence est en train de se craqueler ; son rôle et ses ressources économiques ont diminué, ce qui entraîne évidemment des conséquences pour les villes. Dans de nombreux secteurs de la société, les nouvelles difficultés qui se font sentir étaient inconnues dans la société des années soixante, et même des années soixante-dix, où la vie était plus facile. Dans les années soixante-dix, le choc pétrolier et, par la suite, la libéralisation de la société ont donné un coup d'envoi au processus de transformation qui a fait passer nos sociétés du **xx^e** au **xxi^e** siècles. Le terme de « mondialisation » recouvre une partie de cette transformation mais il est devenu très connoté, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas souhaité axer le Forum sur la seule mondialisation. En fait, diverses régions du monde voient leur économie progresser tandis que s'améliorent les conditions de vie de millions de personnes. À l'inverse, pour une grande partie de la population mondiale, les choses vont de mal en pis. C'est la réalité d'aujourd'hui, et c'est peut-être dans cette réalité que germeront les conflits de demain ou bien une solution pour l'avenir.

Pensez-vous que les tendances que vous venez de décrire ont des répercussions sur le tissu social des villes ?

Evidemment. La situation dans les villes est chaque jour un peu plus révélatrice de ce que vit la population car la majeure partie de la population mondiale est aujourd'hui citadine. L'exode des zones rurales vers la vie urbaine représente sans doute l'une des tendances les plus marquantes de l'histoire moderne de l'humanité. Partout dans le monde, et particulièrement dans les pays pauvres, ce changement s'effectue dans des conditions déplorables qui engendrent une nouvelle forme de pauvreté urbaine et portent en elles les nouveaux conflits urbains, notamment dans les mégapoles du tiers-monde. Le thème de la nouvelle urbanisation du **xxi^e** siècle revêt donc une importance cruciale pour les questions du développement et de la paix.

Vous parlez de nouvelle urbanisation, pourriez-vous préciser ?

Pendant la majeure partie du **xx^e** siècle, la migration était principalement due à l'industrialisation et, plus particulièrement, à un aspect de l'industrialisation, la fabrication. Aujourd'hui, l'arrivée massive de ruraux dans les zones urbaines ne s'accompagne plus de la création de nouveaux emplois. On s'installe en ville en espérant un avenir meilleur, or les villes n'ont pas nécessairement les moyens de répondre à cet espoir. C'est ce qu'on voit dans les *favelas* ou les bidonvilles de la plupart des grandes villes du monde entier.

Il est nécessaire de renforcer la démocratie locale et, pour y parvenir, je pense qu'il faut se doter d'un nouvel ensemble de droits et de devoirs — le droit à la ville.

Barcelone a été choisie pour accueillir le siège d'une nouvelle organisation, Cités et gouvernements locaux unis [voir encadré page 5], qui vient tout juste d'être créée. Parlez-nous un peu de cette initiative...

Cette initiative vient de la décision des principales associations de villes de fusionner pour créer une association des villes du monde unifiée, et ce afin de peser plus lourd dans le dialogue avec les institutions internationales telles que le système onusien et la Banque mondiale. Nous sommes heureux que Barcelone ait été choisie et nous soutenons cette organisation car, ici, à Barcelone, nous croyons que l'avenir du monde est intrinsèquement lié à celui des villes, et que les villes devraient jouer un rôle plus important dans l'élaboration des politiques qui gouvernent le monde. Tout ce qui peut aider les villes à faire entendre leur voix est une bonne chose.

Cette nouvelle organisation a également été surnommée « les Nations Unies des villes ». Qu'y a-t-il que les villes puissent faire qui ne soit pas à la portée des gouvernements ?

Les responsables municipaux, les responsables locaux, sont très proches des citoyens, ils s'occupent des problèmes que rencontrent quotidiennement nos citoyens. Ils ont le pouvoir de créer une nouvelle forme de politique au sens où, afin d'améliorer la démocratie – je ne parle pas des grandes questions que seul l'État est à même de régler, telles que la protection des frontières et l'indépendance de la nation – les citoyens demandent au système politique de fournir des services et d'être plus performant. Aujourd'hui, et c'est vrai dans le monde entier, on ne demande pas seulement aux gouvernements de guider et de donner un sens et une identité, on leur demande d'être performants. Le niveau local du gouvernement est donc très intéressant car il est proche des citoyens. Les citoyens savent très bien qui est le maire, qui sont ceux qu'ils ont élus au conseil municipal. Ils peuvent les rencontrer et discuter avec eux tous les jours. C'est la meilleure façon de redorer le blason de la politique, en associant le sens de la communauté à la nécessité de fournir des services et d'être performant. Compte tenu du contexte politique actuel, cette alliance, pour moi, est très authentique, et elle gagne en pertinence de jour en jour. En ce sens, les responsables politiques doivent être au service de la communauté, pas seulement

en faisant de beaux discours mais en agissant dans la pratique. Les responsables politiques locaux sont donc, à mon avis, très bien placés pour jouer un rôle important dans la vie politique. Renforcer la coopération entre les responsables politiques locaux, c'est renforcer la démocratie.

Votre ville semble donner une grande importance aux droits humains. Quel est selon vous le rôle des villes à l'égard de la protection des droits humains ?

En association avec de nombreuses villes d'Europe et du monde, nous avons rédigé une Charte des droits urbains car, nonobstant les autres instruments en matière de droits de l'homme, il nous a paru nécessaire de réfléchir à un nouvel ensemble de droits et de devoirs afin de satisfaire les attentes d'une société moderne et démocratique. Les citoyens ont le droit d'attendre des responsables politiques qu'ils leur fournissent certains services et que ces services correspondent réellement aux promesses électorales. Il est nécessaire, en ce sens, de renforcer la démocratie locale et, pour y parvenir, je pense qu'il faut se doter d'un nouvel ensemble de droits et de devoirs.

Faites-vous allusion au concept de « droit à la ville » ?

Oui, au droit à la ville, et à ce que cela recouvre, une ville paisible, une ville qui dispense l'éducation, une ville saine...

Pourriez-vous nous donner des exemples plus concrets de la façon de mettre ce concept en pratique ?

Nous essayons par exemple en ce moment d'améliorer les droits des citoyens en plaçant un *ombudsman* – un médiateur – auprès des autorités locales ; nous sommes également en train de mettre en place un nouveau système judiciaire qui aurait la responsabilité de régler les conflits de voisinage sans passer par le système judiciaire classique.

Barcelone participe à la rédaction de la charte de la Coalition internationale des villes contre le racisme, créée sur une idée de l'UNESCO. Que pensez-vous d'une telle initiative ?

Je soutiens totalement ce genre d'initiative. La ville cosmopolite d'aujourd'hui présente un nouveau visage et une nouvelle structure dans le sens où, autrefois, une ville était le lieu où l'on affirmait l'identité nationale ; aujourd'hui, à l'inverse, les villes sont des lieux où l'on affirme l'international et le cosmopolite. Dans la région du monde où nous vivons, nous accueillons des personnes venues de partout à la recherche d'une vie meilleure. Au *xx^e* siècle, le racisme rongait nos âmes et nos consciences, nous devons donc régulièrement nous « vacciner » contre ce mal afin de nous immuniser. Renforcer la coopération internationale dans ce domaine, c'est une des façons d'y parvenir.

Vous êtes maire de Barcelone depuis 1997. Parmi toutes les actions que vous avez réalisées, quelles sont celles que vous considérez comme les plus importantes ?

Je suis très heureux que Barcelone réaffirme de plus en plus son rôle en tant que ville. Nous ne sommes pas la capitale de l'État mais nous grandissons, nous rêvons, nous changeons et nous nous métamorphosons par la force de notre propre dynamisme. En un sens, Barcelone est une ville à l'état pur, ce qui crée un « sentiment Barcelone » spécial, ce qui, je crois, confère à la ville ses aspects les plus intéressants et les plus remarquables, mélange de fierté et d'*existència*, de critique et d'exigence. C'est ce qui, à mon avis, distingue Barcelone. Concrètement, aujourd'hui comme hier, mes priorités vont à la promotion des logements à loyers modérés, à l'amélioration de la qualité des services que la ville offre à ses citoyens et à l'investissement dans la création et l'entretien d'un espace public. Il est tout aussi important que Barcelone ait des projets qui contribuent à faire avancer la transformation de la ville, comme la restauration du littoral dans la zone de Besòs grâce à l'ouverture de nouveaux espaces publics, le renouvellement de l'activité économique, la création de nouveaux districts et de nouvelles infrastructures, d'hôpitaux, d'écoles, etc. Le Forum de Barcelone 2004 a également contribué à l'aménagement durable de la zone de Besòs – et de la ville en général. Je pense notamment à l'extension du système de transports publics, comme la mise en service d'une gare *rgv* à La Sagrera. Enfin, nous avons entrepris des efforts pour améliorer la politique de l'emploi et créer des entreprises dans le secteur économique fondé sur le savoir. Barcelone est une ville vivante en évolution constante grâce aux idées nouvelles ; c'est une ville fière et exigeante qui se bat pour instaurer un niveau de vie élevé et le conserver. ¶

➡ Coalition internationale des villes contre le racisme

La Coalition internationale des villes contre le racisme est une initiative lancée par l'UNESCO pour établir un réseau de villes intéressées à partager leurs expériences en vue d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination, l'exclusion et l'intolérance. Les villes participant à cette coalition s'engageront sur deux principes : l'adhésion à une charte éthique ; et l'adoption et la mise en œuvre d'un Plan d'action de 10 points élaboré en commun par les villes participantes.

Pour tenir compte des spécificités des différentes parties du monde, une approche régionale a été adoptée. La première région, sous la direction de l'UNESCO et de Nuremberg, nommée « ville chef de file » pour l'Europe, vient de finaliser un projet de Plan d'action pour l'Europe. Il sera discuté et approuvé en décembre de cette année (voir page 9). ¶

www.unesco.org/shs/villescontreracisme

Les enfants en détresse

En 1992, l'UNESCO crée un programme spécifique et totalement extra-budgétaire pour l'éducation des enfants en détresse. Des centaines de projets visant à soulager la souffrance des enfants démunis voient le jour dans le monde entier.

Objectif : restaurer dans sa dignité une enfance bafouée et lui redonner foi en l'avenir grâce à l'éducation, clé du développement et de la réussite et sans laquelle l'enfant ne pourrait retrouver espoir, dignité et droits.

Depuis 12 ans maintenant, plus de 26 millions de dollars ont pu être collectés par le biais de galas de bienfaisance, de campagnes de presse, d'organisations d'événements permettant de sensibiliser un large public à la cause de ces enfants exclus.

Aujourd'hui, plus de 225 projets d'aide directe, visible et concrète ont été mis en œuvre dans 80 pays en Asie, en Afrique, dans les États arabes, en Amérique latine et en Europe.

Soirée Cyrano de Bergerac

Au nom des enfants cardiaques démunis du monde, le lundi 21 juin 2004, le Programme de l'UNESCO pour l'éducation des enfants en détresse a organisé, en partenariat avec l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque - Enfants du Monde, une soirée théâtrale de collecte de fonds. Présentée au siège de l'UNESCO par la troupe d'amateurs (et bénévoles) les Parcœurs, la pièce « Cyrano de Bergerac » a mobilisé plus de 1100 personnes toutes désireuses de contribuer à une formidable chaîne de solidarité.

L'association Mécénat, présidée par le Professeur Francine Leca, chef du service de chirurgie cardiaque pédiatrique de l'hôpital Necker, a été créée afin de permettre aux enfants défavorisés atteints de malformations du cœur d'être opérés gratuitement en France, lorsque cela est impossible dans leur pays d'origine. L'Association, par le biais de collecte de fonds ou de dons privés, finance les voyages de médecins qui identifient



© Tous droits réservés

Lasavong Thong, petit Laotien de deux ans, doit être opéré à Paris en novembre 2004.

les enfants à opérer, organise le voyage des enfants en France, prend en charge l'opération à l'hôpital Necker, règle les frais d'hospitalisation et trouve des familles d'accueil dans lesquelles les enfants resteront en convalescence avant de retourner chez eux.

Grâce à la vente des billets et à la générosité des invités plus de 17 000 euros ont ainsi pu être collectés en une soirée. Cette année, exceptionnellement, les fonds collectés reviendront en totalité à l'Association. Dans les semaines à venir, ces fonds seront utilisés pour redonner un sens au mot « demain » à deux enfants dont les malformations cardiaques nécessitent une opération dans les plus brefs délais. ¶

Françoise Pinzon Gil et Cécile Krug,
c.krug@unesco.org

➡ Quelques chiffres

- De 1992 (année de création du Programme) à 2002 : us \$23,894,250 investis dans 200 projets dans 80 pays du monde.
- Pour l'année 2003 : us \$1,315,030 investis dans 32 projets dans 19 pays.
- Pour le premier semestre 2004 : us \$1,100,000 investis dans 21 projets dans 16 pays. ¶

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE

Dans le cadre du projet « Renforcement des capacités communautaires : une approche par le droit et l'équité sociale », plusieurs séminaires ont été organisés à Bamako, Gorée, Djenné et Niamey, à l'intention des intellectuels et des ONG de la société civile pour l'opérationnalisation du concept « Pauvreté perçue comme violation des droits humains ». Dans les trois pays couverts par UNESCO/Bamako (Mali, Burkina Faso, Niger), des comités de suivi ont été créés et placés sous la présidence de la Primature des pays concernés. Ces comités ont pour mandat d'approfondir la réflexion, d'identifier d'autres partenaires techniques et financiers, et d'appuyer le gouvernement pour la relecture du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, qui constitue le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement. C'est le principal document qui régit les rapports entre le gouvernement et l'ensemble des partenaires techniques et financiers. ¶

Firmin Matoko, f.matoko@unesco.org

À PROPOS DU RÉSEAU DE RECHERCHE DES OMBUDSPERSONS D'AMÉRIQUE LATINE

Le tout premier atelier du réseau de recherche des *ombudspersons* (médiateurs) d'Amérique latine sur les droits économiques, sociaux et culturels, qui travaille en coopération avec l'UNESCO, s'est déroulé des 16 au 18 juin 2004 à Quito, en Equateur. Il réunissait des chercheurs venus des bureaux des *ombudspersons* de la région et des experts internationaux et régionaux pour un double objectif : une discussion portant sur la nature et le contenu normatif du droit à l'éducation et l'élaboration d'une méthodologie de recherche commune sur la mise en œuvre de ce droit dans divers pays. Les États qui font actuellement partie du réseau sont les suivants : Bolivie, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Pérou et Venezuela. Le droit à l'éducation a été analysé d'un point de vue international, régional et national. Une attention particulière a été accordée aux aspects juridiques de ce droit ainsi qu'aux politiques menées dans le domaine de l'éducation. Les participants ont examiné un certain nombre d'outils, dont des indices, permettant de mesurer le degré de mise en œuvre du droit à l'éducation. L'analyse du projet élaboré par le bureau de l'*ombudsman* colombien sur la mise en œuvre du droit à l'éducation

en Colombie, qui présentait un système perfectionné d'indices, a constitué l'un des temps forts de l'atelier. Organisé conjointement par la Division des droits humains de l'UNESCO et les bureaux régionaux de l'UNESCO à Brasília et à Quito, l'atelier a été, de l'avis général, très utile et productif. Les participants se sont accordés sur une méthode de travail commune et les *ombudspersons* présenteront les premières conclusions de leurs recherches à l'été 2005 afin de préparer les rapports régionaux et les recommandations. ¶

Yvonne Donders, y.donders@unesco.org

L'UNESCO TRAVAILLE MAIN DANS LA MAIN AVEC LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX DROITS DE L'HOMME DU BRÉSIL

L'accord de coopération technique entre l'UNESCO/Brésil et le Secrétariat d'État aux droits de l'homme, qui avait pour objectif d'appliquer le Programme national des droits de l'homme, a été le catalyseur de nombreuses autres activités. Depuis qu'elle a vu le jour en 1996, cette coopération a déjà produit de nombreux résultats concrets et la mise en œuvre de partenariats. Le travail est effectué essentiellement selon deux grands axes : la sensibilisation et la structuration institutionnelle et sociale afin de mettre en valeur et de promouvoir les droits de l'homme ; et la recherche de subventions destinées à l'élaboration des

politiques du gouvernement. S'agissant de la sensibilisation et de la structuration institutionnelle et sociale, les activités comprennent des campagnes nationales, des séminaires, des ateliers et des réunions ; des prix attribués à des élèves du secondaire, des étudiants universitaires et des jeunes bénévoles du service social ; des stages de formation pour les formateurs et les militants des droits de l'homme, une partie de ces formations ayant été incluse dans les cours pour auditeurs libres des universités brésiliennes. En outre, un système informatique a été mis au point pour les Conseils pour l'assistance et les droits des enfants et des adolescents. Le travail est complété par un certain nombre de publications. ¶

Marlova Noletto,
Marlova.Noletto@unesco.org.br
www.unesco.org.br/publicacoes/index_html/mostra_documento

LA COALITION DES VILLES UNIES CONTRE LE RACISME EN EUROPE

Le projet de Coalition internationale des villes unies contre le racisme, né d'une idée de l'UNESCO cette année (voir page 7), commence à prendre tournure, comme en témoigne le Plan d'action en dix points de la Coalition des villes unies contre le racisme en Europe, qui vient d'être achevé. Les 9 et 10 juillet 2004, l'UNESCO organisait conjointement avec Nuremberg (Allemagne), ville chef de file de la région pour ce projet,

une réunion d'experts sur le thème suivant : « *Engagement des villes contre la discrimination : Définir un Plan d'action en dix points pour combattre le racisme au niveau municipal* ». Des représentants de Barcelone, Cracovie, Paris, Saint-Denis, Stockholm et Nuremberg, ainsi que des représentants d'ONG et des experts dans le domaine de la discrimination et de la politique se sont ainsi retrouvés pour définir les priorités et discuter des actions à inclure dans le Plan d'action. Le Plan d'Action en dix points énumère dix engagements couvrant l'ensemble des domaines de compétence des autorités municipales, telles que l'éducation, le logement et l'emploi. Il propose également quelques exemples de mesures politiques à adopter par les villes dans le but d'honorer ces engagements. Les villes signataires s'engagent à intégrer le Plan d'Action à leurs stratégies et politiques municipales et à faire participer à sa mise en œuvre les divers acteurs de la société civile.

La Coalition européenne des villes contre le racisme sera inaugurée à l'occasion de la Quatrième conférence des Villes européennes pour les droits de l'homme qui se tiendra à Nuremberg en décembre 2004. ¶

Jun Morohashi,
j.morohashi@unesco.org
www.unesco.org/shs/villescontreracisme

Les week-ends des jeunes Brésiliens



© Caliban Produções Cinematográficas

Le bureau UNESCO-Brésil a lancé en 2000 le programme « Espaces ouverts » afin d'aider les jeunes en difficulté. Quatre ans plus tard, plus de cinq états brésiliens y participent activement.

Trois constatations ont été le point de départ de ce programme : le nombre de jeunes qui meurent pendant les week-ends augmente ; il n'y a aucun lieu de rencontres réservé aux jeunes des quartiers défavorisés ; et les écoles ne sont pas utilisées pendant les week-ends.

Le programme « Espaces ouverts » a été créé afin d'encourager le développement d'une culture de paix dans les communautés locales en ouvrant les écoles le week-end pour y organiser des manifestations culturelles et des actions sur la citoyenneté, du sport et des ateliers d'art. Ce programme est issu d'un partenariat entre les autorités des états de Rio de Janeiro, Bahia, Pernambouco, São Paulo, Rio Grande do Sul et d'autres encore ; il est intégré au Programme pour l'éducation à une culture de paix de l'UNESCO.

Destiné aux jeunes et à leurs familles, le programme fait intervenir environ 600 écoles. Il est axé sur trois thèmes majeurs : les jeunes, l'école et la communauté. « Espaces ouverts » utilise des lieux inoccupés où des jeunes issus de milieux à faibles revenus et en situation de grande vulnérabilité sociale et personnelle ont accès à la culture, au sport, à l'art et aux loisirs. Le projet a fortement contribué à tenir les jeunes à l'écart des dangers et des situations à risque tout en les faisant de plus en plus participer à des actions citoyennes.

Ce programme devrait bénéficier sous peu de cinq accords de coopération, dont trois ont déjà été signés avec les secrétaires d'État à l'éducation des états de Rio de Janeiro, Bahia et Pernambouco. Deux autres accords sont en cours de négociation avec ceux de São Paulo et de Rio Grande do Sul.

Le programme s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'UNESCO pour l'édification d'une culture de paix, l'éducation tout au long de la vie pour tous, l'éradication de la pauvreté et la création de nouvelles formes d'éducation. Pour plus d'information, veuillez consulter les publications citées dans la rubrique « recherche » du site Web. ¶

Marlova Noletto, Marlova.Noletto@unesco.org.br
www.unesco.org.br/publicacoes

PLACER NOTRE ESPOIR DANS NOS ENFANTS: CRIANÇA ESPERANÇA

Criança Esperança, ainsi s'appelle l'une des stratégies sociales les plus positives mises en œuvre au Brésil au bénéfice des enfants et des jeunes. Administrée depuis 1986 par le réseau Globo, cette campagne est organisée sur une base annuelle et recueille des fonds pour les organisations accréditées. En 18 années d'existence, la campagne a recueilli plus de 40 millions de dollars, elle a mis en œuvre 4.500 projets et est venue en aide à plus d'un million d'enfants et d'adolescents. Cette initiative, qui a reçu l'approbation du monde entier, a depuis été exportée en Colombie, en Équateur et en Argentine. À partir de cette année, l'UNESCO jouera un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la campagne. En effet, devant la réputation nationale et internationale de l'Organisation dans l'exercice de son mandat, le réseau Globo a décidé de confier à l'UNESCO la responsabilité de ce programme d'une si vaste envergure. Ce nouveau partenariat ne concerne pas seulement le programme, il couvre l'ensemble du réseau Globo. L'UNESCO sera également une source de conseil et de soutien dans les domaines relatifs à l'éducation, à la jeunesse et aux campagnes pour une culture de paix. ¶

Marlova Noletto,
Marlova.Noletto@unesco.org.br



ANNÉE INTERNATIONALE

Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies Année internationale de la commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition, 2004 marque également le bicentenaire de la proclamation du premier État noir, Haïti, symbole de la lutte des esclaves et de leur résistance et du triomphe des principes de liberté, d'égalité, de dignité et des droits de la personne.

Un certain nombre de manifestations sont prévues tout au long de l'année ; deux d'entre elles ont déjà eu lieu en Uruguay. Le 1^{er} juin, un débat intitulé « Les Afro-uruguayens évoquent le legs de l'esclavage et ses conséquences passées, présentes et à venir » était organisé par le Centre culturel pour la paix et l'intégration (CECUPI), NGO uruguayenne pour les descendants d'Africains, avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Montevideo et le Centre UNESCO de Montevideo. Ce débat était suivi, le 13 juillet, toujours à Montevideo, d'un séminaire organisé conjointement par le ministère des affaires étrangères, le Bureau de l'UNESCO à Montevideo et le CECUPI. ¶

Manuel Bernales,
m.bernales@unesco.org
www.unesco.org.uy/shs
 Pour plus d'informations sur l'année internationale, veuillez consulter :
<http://portal.unesco.org/culture>

Le Programme de SHS sur les droits humains au Brésil

Outre sa participation à des partenariats, l'UNESCO met directement en œuvre des projets de recherche, essentiellement sur le thème « violence, jeunesse et citoyenneté », afin de contribuer à propager les connaissances et de fournir une base documentaire à l'élaboration des politiques du gouvernement. Ces projets de recherche sont directement planifiés et mis en œuvre par l'UNESCO, au moyen de la méthodologie et des outils pertinents spécifiquement mis au point pour chaque étude de cas. Par les publications qu'elle produit et les débats qu'elle organise, la recherche enrichit les discussions sur les sujets à l'étude.

L'UNESCO a également pour stratégie d'utiliser la capacité des universités brésiliennes et de mettre à profit les possibilités offertes par le Programme UNITWIN/Chaires UNESCO tout en travaillant avec les programmes universitaires libres par l'intermédiaire du Forum national des recteurs des cours libres dans les universités publiques. Dans le domaine des droits de l'homme, l'Université de São Paulo a créé la chaire de « L'Éducation à la paix, aux droits humains, à la démocratie et à la tolérance » ; des cours libres sur les droits de l'homme ont d'ores et déjà été dispensés par l'Université fédérale de São Carlos, l'Université fédérale de Goiás et l'Université fédérale de Paraíba. L'Université de Paraíba, l'Université fédérale de Santa Catarina et l'Université d'État de Santa Catarina ont également organisé des séminaires et des débats autour du thème « L'adolescent auteur de délits ». ¶

Marlova Noletto, Marlova.Noletto@unesco.org.br

Contribution à l'élimination de la pauvreté et au renforcement de la sécurité humaine

Le bureau de l'UNESCO à Bamako est chargé du projet « Élimination de la pauvreté et renforcement de la sécurité humaine au Burkina Faso, Mali et Niger » depuis 2002. En sa première phase, le projet s'est surtout attaché à satisfaire les besoins essentiels des populations tout en assurant une formation et une prise de conscience de leurs droits fondamentaux.

Activités variées

Parmi les nombreuses activités réalisées en 2003-2004 citons :

- deux études : « Étude diagnostique sur la situation socio-économique du village de Villy » (Burkina Faso) ; et « Les méthodes endogènes de prévention, de résolution et de gestion des conflits dans le village de Villy » (Burkina Faso).
- l'installation de deux téléviseurs à Diogo et Semba permettant aux populations de suivre les informations nationales et internationales en temps réel.
- des ateliers/séminaires de formation de nombreux thèmes dont « Droits humains et citoyenneté ».

Ce projet a eu des répercussions positives sur la population. En particulier, les bénéficiaires de la formation en droits humains ont réfléchi sur la possibilité de mettre en place un espace d'interpellation au niveau des villages, constitué de chefs de village et de deux notables. Le projet a également promu la reconnaissance du rôle de la femme et l'importance des questions de genre en apportant des réponses à leurs besoins spécifiques. Après l'atelier qui a eu lieu à Gorée en mars-avril 2004 (voir la *Newsletter* 05), la re-formulation du projet est en cours afin d'y intégrer des actions qui renforcent le concept de « pauvreté comme violation des droits humains ». ¶

Firmin Matoko, f.matoko@unesco.org



UN NOUVEAU SITE WEB CONTRE LA PAUVRETÉ

Le nouveau site de l'UNESCO *Droits humains et pauvreté* est désormais accessible en ligne. C'est une source abondante d'informations sur les initiatives prises par l'UNESCO dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement – à savoir, l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim – grâce à vingt projets pilotes et projets de recherche innovants et multidisciplinaires. Ces projets sont présentés en fonction des droits humains concernés et des régions dans lesquelles ils sont mis en œuvre.

Grâce à un réseau de liens, le site offre également des informations sur les projets, sur les normes internationales relatives aux droits humains en matière de pauvreté et sur l'action des organisations intergouvernementales, non gouvernementales et gouvernementales qui œuvrent afin de lutter contre la pauvreté en tant qu'atteinte aux droits humains. ¶

Hans Wahl, h.wahl@unesco.org
www.unesco.org/shs/pauvrete

Dossier

Forum mondial



Nous avons tous un rôle à jouer pour faire des droits de l'homme une réalité pour tous. »

Sergio Vieira de Mello

Le Forum mondial des droits de l'homme était dédié à la mémoire de M. Sergio Vieira de Mello, haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, tué à Bagdad le 19 août 2003, et à l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition.



© UNESCO / Aude Perrier



© UNESCO / Philippe Clairé

Le Forum mondial des droits de l'homme à Nantes

Du 16 au 19 mai 2004, la Ville de Nantes, France, fut le centre d'un événement majeur sur l'agenda international : le Forum mondial des droits de l'homme. Avec plus de 1000 participants provenant de 76 pays, le premier objectif de la rencontre était atteint : offrir un lieu de rencontre et d'échange aux différentes catégories d'acteurs travaillant pour soutenir et renforcer les droits de l'homme.

Organisé par la Ville de Nantes à l'initiative et avec le soutien de l'UNESCO, le Forum a permis aux représentants d'État, aux parlementaires, aux chercheurs, aux étudiants, aux militants, à tous les participants, de s'exprimer et de débattre, sur un pied d'égalité, lors des plénières et des tables rondes.

Placé sous le haut patronage de Monsieur Jacques Chirac, Président de la République française, et organisé en coopération avec la Commission nationale française pour l'UNESCO, le Forum a également reçu le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de l'Organisation internationale du travail.

Un nouveau concept : renforcer les liens entre chercheurs et décideurs et encourager les partenariats

L'idée de base du Forum était de répondre à un impératif contemporain : le besoin d'instaurer un dialogue ouvert et libre sur les problématiques prioritaires en matière de droits de l'homme, entre tous les acteurs œuvrant dans ce domaine. Dans un monde où les condamnations et les accusations mutuelles sont fréquentes, le Forum avait pour but de créer un espace qui faciliterait la comparaison d'idées, et ainsi permettrait une meilleure compréhension des principaux défis auxquels sont confrontés les droits de l'homme aujourd'hui et des différents moyens d'y faire face. Il était destiné à encourager une réflexion commune

et un libre échange d'idées, et à établir une interaction plus étroite entre le monde des décideurs et de l'action.

Le Forum visait également l'établissement et le renforcement de partenariats entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine des droits de l'homme. À cet égard, le Forum fut un succès car il a réuni une grande variété d'acteurs : des représentants de gouvernements, d'organes des Nations Unies, de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), de l'Union Inter-Parlementaire (IUP), d'organes judiciaires internationaux, ainsi que des parlementaires, des ONG, des institutions nationales de protection des droits de l'homme, des spécialistes des droits de l'homme, etc.

Trois jours, trois thèmes : terrorisme, discrimination et pauvreté

Le Forum était articulé autour de trois thèmes étroitement liés, qui avaient été identifiés par le Comité scientifique du Forum comme étant parmi les sujets les plus urgents à traiter aujourd'hui en matière de droits de l'homme : *Terrorisme et droits de l'homme*, *Mondialisation et lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion*, et *La pauvreté comme violation des droits de l'homme*. Chacun de ces trois grands thèmes faisait l'objet d'une session plénière, qui, afin d'assurer la plus grande interaction entre les orateurs et le public, était ouverte par la présentation, par un expert, d'un document de travail de fond. Les panélistes étaient ensuite invités à faire leurs propres commentaires avant de passer la parole au public. La grande diversité de celui-ci a largement enrichi les discussions.

Les sessions plénières étaient suivies, l'après-midi, d'une série de tables rondes visant à élucider des aspects plus spécifiques de chacun des trois grands thèmes. Certaines de ces tables rondes étaient organisées par des partenaires extérieures, d'autres par l'UNESCO, comme, par exemple, *Médias et terrorisme*, *Une approche de l'éducation de la pauvreté fondée sur les droits de l'homme : stratégies et expériences de terrain*, ou bien *Éducation aux droits de l'homme*.

Un défi : renforcer les cadres nationaux et internationaux des droits de l'homme

Le Forum a également permis un échange plus général sur ce qui devrait être fait pour renforcer le cadre international de protection des droits de l'homme. M. Bertrand Ramcharan, haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies par intérim, a souligné lors de son intervention pendant la cérémonie d'ouverture, que la crise actuelle dans l'application des droits de l'homme et du droit humanitaire nécessitait un renforcement du rôle des Nations Unies et de ses institutions, en particulier du Conseil de sécurité et de la Cour internationale de justice. Il insista sur le fait que les efforts devaient être accrus au niveau national, où la mise en œuvre effective des droits de l'homme requiert l'adoption

➔ Mobiliser la société civile

Le Forum des droits de l'homme a mobilisé de nombreux membres de la société civile et associations locales à Nantes. Démontrant le fort engagement des citoyens de Nantes pour les droits de l'homme et leur soutien au Forum, un comité d'environ 80 ONG locales a organisé des débats complémentaires, des événements culturels et des animations à travers la ville, avant et pendant le Forum, du 11 au 20 mai 2004. ¶

d'une législation pertinente, la mise en place de systèmes judiciaire et éducatif adéquats. Il affirma : « Tous les gouvernements doivent être en mesure de rendre compte de l'application qu'ils font du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire ». Concernant les thèmes du Forum, il affirma que « le terrorisme ne peut être toléré en aucune manière et nous devons tous œuvrer pour qu'il soit éradiqué ». Ensuite, il préconisa la mise en place de mécanismes permettant de déceler et de prévenir des comportements discriminatoires et insista sur le fait que « les tribunaux nationaux devraient avoir autorité pour traiter des plaintes des victimes de la pauvreté lorsque ces dernières se prévalent de situations de pauvreté que le Gouvernement, sous la juridiction de laquelle elles se trouvent, aurait pu prévenir mais ne l'a pas fait ».

M. Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, souligna l'importance de trouver des solutions, au niveau multilatéral, aux crises des droits de l'homme qui surviennent dans un pays donné et insista sur le fait que l'état de droit devait toujours prévaloir sur l'utilisation de la force, même face à des défis complexes comme la lutte contre le terrorisme. Il indiqua également que le besoin de créer un véritable droit à la sécurité économique et sociale était un des enjeux majeurs d'aujourd'hui dans les pays industrialisés et surtout dans les



Photo page 12 : concert pendant la cérémonie d'ouverture du Forum.

Ci-contre : Bertrand Ramcharan, haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies par intérim, ouvre le Forum.



→ pays où une partie importante de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. M. Jean Favier, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO, insista sur le fait que tous les acteurs devaient travailler ensemble pour garantir l'état de droit et la justice sociale, pour offrir à tous des chances égales et pour éliminer la pauvreté.

Une innovation : rassembler tous les acteurs sur un pied d'égalité

Comme l'a souligné M. Kari Tapiola, directeur exécutif du Secteur des normes, principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT, « Un dialogue plus systématique entre les acteurs étatiques et non étatiques est nécessaire... Ce genre de dialogue doit avoir lieu à tous les niveaux, afin d'établir les fondements d'une action plus cohérente permettant un lien plus étroit entre progrès économique, emploi et justice sociale. Ce Forum de Nantes rassemble les acteurs des différentes disciplines sur un pied d'égalité, afin de faire avancer les discussions et approfondir notre base de connaissance sur les problèmes les plus critiques auxquels doit faire face le monde contemporain. La valeur ajoutée du Forum est qu'il permet de promouvoir un dialogue du point de vue des droits de l'homme dans le but de trouver des solutions... Trop souvent, nous nous arrêtons à l'identification des problèmes, sans proposer de solutions, ni amorcer des actions visant à les résoudre. »

Le Forum a aussi bénéficié d'une large couverture médiatique, que ce soit par le biais de la presse écrite ou audio-visuelle, aux niveaux local, régional, national et international. Plus de 70 journalistes se sont inscrits au Forum. De nombreux articles ont mis l'accent sur le caractère novateur et inclusif de cet événement où toutes les catégories d'acteurs œuvrant pour les droits de l'homme ont pu débattre librement et échanger leurs points de vue sur les défis majeurs auxquels les droits de l'homme sont confrontés aujourd'hui.

Un besoin : créer un espace pour un dialogue ouvert

Pendant trois jours et demi, les participants se sont exprimés sur des questions majeures et complexes. Bien que nombre de questions controversées et sensibles aient été abordées – par exemple concernant la situation en Irak, en Palestine ou dans la République démocratique du Congo – une atmosphère permettant une discussion constructive,

un respect mutuel et un dialogue responsable a prévalu. Malgré la diversité des opinions exprimées, le Forum a été un lieu de dialogue ouvert et non de confrontation.

Le Forum mondial des droits de l'homme a démontré qu'il existe un véritable besoin pour un tel espace. L'UNESCO, conformément à son mandat éthique et intellectuel et à ses fonctions de laboratoire d'idées et de catalyseur de la coopération internationale, a pris l'initiative de ce Forum afin de compléter l'action des autres organes du système des Nations Unies, et de répondre à son mandat constitutionnel qui est de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous... ». Des représentants des agences des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales ont souligné la nécessité de continuer de tels efforts, et ont exprimé leur souhait d'être étroitement associés dans le futur.

De nombreux participants ont soutenu l'idée que Nantes pourrait devenir pour les droits de l'homme ce que Porto Alegre est pour les questions sociales et Davos pour l'économie. Cette opinion a été clairement formulée, par exemple, par M. Abdelfattah Amor, Président du Comité des droits de l'homme des Nations Unies et Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la liberté de religion et de croyance. Lors de la cérémonie de clôture, le député-maire de Nantes a également annoncé son souhait que le Forum mondial des droits de l'homme à Nantes soit pérennisé.

Pour tous ceux et celles œuvrant pour un ordre mondial fondé sur les droits humains, le Forum fut une rencontre majeure. Comme l'a exprimé M. Pierre Sané, sous-directeur général pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, « une période aussi dangereuse pour l'humanité requiert un investissement dans la réflexion, une place prioritaire donnée à l'éthique et à la raison et un dialogue sincère, car nous n'avons nulle part ailleurs où aller à part cette terre qui nous appartient à tous. Nul martien n'y viendra régler les problèmes ou en désespoir de cause y mettre fin... Loin des passions, le défi est de réfléchir ensemble, de se motiver mutuellement avant de retourner à nos missions respectives et à nos combats quotidiens ». ¶

Jeanette Blom et Christine Allen

« Des militants du monde entier venus faire respecter la dignité humaine. (...) Ils sont venus pour comprendre, réfléchir, s'informer, mettre en perspective. (...) »

Presse Océane, 19 mai 2004

↳ Événements culturels

Pendant le Forum mondial, le Centre de Congrès de Nantes, qui a accueilli les réunions, fut le centre d'une série d'événements culturels. Une exposition inédite de tentures royales, produite par des artisans béninois et proposée par la Ville de Schoelcher, Martinique, a été organisée en commémoration du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Des projections de films et de documentaires, dont les thèmes étaient liés à ceux du Forum, ont été organisées en partenariat avec la chaîne de télévision ARTE, ainsi que plusieurs concerts avec des musiciens et des artistes issus de différentes traditions culturelles. ¶



© UNESCO / Philippe Clairé

↳ Pour en savoir plus

Une publication sur le Forum, basée sur les rapports des sessions plénières et des tables rondes, est prévue pour la fin 2004. Les interventions et les documents du Forum, ainsi que les dernières nouvelles concernant son suivi, sont disponibles sur le site Web. ¶ www.unesco.org/shs/humanrightsforum

Dossier

© UNESCO / Philippe Clairé



Mondialisation et lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion

Le racisme, la discrimination et la xénophobie ont toujours existé, sous des formes différentes, à travers l'histoire. Malgré le fait que l'égalité et la non-discrimination sont reconnues comme étant des principes fondamentaux du système de protection internationale des droits de l'homme, le phénomène de discrimination persiste.

La mondialisation stimule la libre circulation des personnes, de l'information, des biens et des capitaux mais engendre aussi des inégalités, exclut des populations de sa dynamique globale et génère des phénomènes de discrimination. Les nouvelles avancées dans les domaines économique, scientifique et technologique créent de nouvelles formes d'exclusion. Les nouvelles formes de racisme, de xénophobie et de discrimination se diffusent à travers les champs économiques, sociaux et culturels.

Retourner aux sources du racisme

La session plénière du Forum, qui s'est déroulée le 18 mai, était dédiée au thème du combat contre la discrimination et l'exclusion à l'ère de la mondialisation. La session fut introduite par M. Doudou Diène, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes contemporaines de racisme, discrimination raciale, xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Il fit remarquer qu'en dépit de standards et de mécanismes juridiques bien développés, la discrimination persistait et que de nouvelles formes et manifestations de celle-ci apparaissaient dans le monde

entier. Certains orateurs ont noté que les efforts pour lutter contre la discrimination sont parfois anéantis par la priorité donnée à la lutte contre le terrorisme. Cette nouvelle hiérarchisation des priorités mène souvent à la création de nouvelles catégories de victimes.

L'orateur principal nota que la lutte contre la discrimination devait aussi intégrer la question des sources du racisme, soulignant que l'esclavage et le trafic d'esclaves sont à l'origine de beaucoup de stéréotypes racistes d'aujourd'hui. Un panéliste souligna le besoin de considérer la culture et les divers systèmes de valeurs comme facteurs essentiels de pratiques discriminatoires. De nombreux orateurs ont insisté sur la nécessité de prendre en compte l'impact de la pauvreté et des migrations, comme celui des relations de pouvoir à l'intérieur des sociétés, et ont demandé d'accorder une attention spéciale à la discrimination envers les femmes. Le rôle des médias et des nouvelles technologies dans la propagation d'un langage de haine et de préjugés était, pour beaucoup, un sujet à examiner.

Tables rondes

La session plénière a été suivie d'une série de tables rondes sur des sujets plus spécifiques liés à ce thème, comme par exemple *Les personnes handicapées : de la discrimination à la participation sociale* ; *Femmes, fondamentalisme et droits de l'homme* ; et *Diversité de langues et de cultures et droits de l'homme*. ¶





La pauvreté comme violation des droits de l'homme

→ La situation de pauvreté, et particulièrement l'extrême pauvreté, est une atteinte à la dignité humaine. Ne pas avoir accès à la nourriture, au logement, à l'éducation et à la santé constitue une violation des droits sociaux et culturels de la personne et est un obstacle à la jouissance des autres droits fondamentaux, y compris civils et politiques. Cependant, la prise en compte des multiples dimensions de la pauvreté et sa reconnaissance comme violation des droits de l'homme par la communauté internationale et l'ensemble du système des Nations Unies est récente. Ces dimensions étaient au cœur des débats de la troisième session plénière du Forum, qui s'est déroulée le 19 mai 2004.

Une approche fondée sur les droits humains

Dans sa présentation introductive, M. José Bengoa, membre de la Sous-commission des Nations Unies pour la protection et la promotion des droits de l'homme, déclara que l'augmentation alarmante de la pauvreté dans de nombreux endroits du monde et l'échec des politiques et des actions menées pour changer cette situation, appelle une approche d'éradication de la pauvreté fondée sur les droits de l'homme. Il affirma que ce nouveau paradigme, qui est conforme au principe d'indivisibilité de tous les droits de l'homme, engendre des obligations concrètes pour les États et les acteurs non étatiques. Un orateur a mis en avant la relation entre droits et besoins et

l'importance d'un libre accès à la justice. Un grand nombre de participants étaient d'accord sur le fait qu'une approche participative et une coopération large dans l'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté étaient indispensables. Un orateur suggéra qu'il serait plus efficace de mettre l'accent sur l'influence de la lutte contre la pauvreté sur l'établissement de la sécurité et de la paix au lieu de seulement critiquer les États et les acteurs non étatiques. Selon un autre intervenant, l'intérêt d'une approche de lutte contre la pauvreté fondée sur les droits de l'homme réside davantage dans la réorganisation des priorités que dans la dénonciation des violations des droits de l'homme et l'attribution des responsabilités.

Tables rondes

De nombreux orateurs ont souligné qu'une approche fondée sur les droits de l'homme est la pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté. Cela a également été rappelé par les agences et organes des Nations Unies qui participaient à la table ronde organisée par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO sur ce thème. Plusieurs autres tables rondes portant sur les moyens à mettre en œuvre afin d'éradiquer la pauvreté ont été organisées sur des sujets comme *Les plus pauvres, révélateurs et acteurs de l'indivisibilité des droits de l'homme* et *Mondialisation de la connaissance et de l'éducation*. ¶

Droits de l'homme et terrorisme

Le terrorisme viole les droits fondamentaux – en premier lieu le droit à la vie – et fait peser une lourde hypothèque sur la démocratie et l'état de droit. Mais, si l'acte terroriste représente une atteinte aux droits de l'homme et ne peut être justifié par aucune cause ou idéologie, la lutte contre le terrorisme ne peut légitimer en aucun cas la privation de certaines libertés fondamentales et mettre en danger les acquis et fondements même de l'État de droit et de la démocratie. La protection et la promotion des droits de l'homme doivent faire partie intégrante de la lutte contre le terrorisme.

Ce double défi fut débattu lors de la première séance plénière du Forum, qui a eu lieu le 17 mai. Dans son introduction au débat, M. Pierre Sané, sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, a donné un bref aperçu des actions de lutte contre le terrorisme menées par le système des Nations Unies, et a apporté des clarifications sur le rôle que l'UNESCO, en tant qu'organisation intellectuelle et éthique, doit avoir dans l'éradication de l'intolérance, de la discrimination, de l'inégalité et de l'ignorance qui sont un terreau fertile pour le terrorisme.

« À l'instar du Forum économique de Davos, l'UNESCO veut en faire un rendez-vous entre ceux qui réfléchissent et ceux qui agissent sur ces questions. »

Le Point, 15 avril 2004

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Article 1, Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

Respecter les principes du droit international

Tout en condamnant avec force l'extension des pratiques terroristes, les panélistes ont déploré la tendance de plus en plus fréquente qui consiste à justifier la limitation de certains droits de l'homme au nom de la sécurité, et ils ont insisté sur le caractère non dérogeable de certains droits de l'homme (par exemple, le droit à un procès équitable, la présomption d'innocence, l'interdiction de la torture). Ils ont affirmé que les « zones de non-droit » ne devaient pas exister et que toutes les actions pour lutter contre le terrorisme devaient être menées dans le plein respect des principes du droit international.

Certains orateurs ont souligné que les Nations Unies devaient réagir plus efficacement aux violations des droits de l'homme commises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. La création d'un poste d'expert indépendant qui serait chargé d'évaluer le respect des

droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme a été proposée pour remédier aux limitations inhérentes à l'action des organes de surveillance de l'application des traités en matière de droits de l'homme. Certains intervenants ont affirmé que la lutte contre le terrorisme serait beaucoup plus efficace si elle était combinée avec des actions préventives, y compris la lutte contre la discrimination et la pauvreté. Ainsi, beaucoup ont insisté sur le fait que l'éducation devait jouer un rôle important dans ce domaine.

Tables rondes

Après la séance plénière, des problématiques spécifiques liées au thème du terrorisme et des droits de l'homme furent débattues lors d'une série de tables rondes sur, par exemple, *Les institutions nationales : la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme* et *Médias et terrorisme*. ¶

Les orateurs du Forum mondial

Abdelfattah Amor
Jean-Marc Ayrault
Taieb Baccouche
José Bengoa
Paul Bouchet
Khémais Chamhari
Rao Chelikani
M. Alexander Cherkasov
Brice Dickson
Doudou Diène
Andreas Eshete
Jean Favier
Gérard Fellous
Loubna Freih
Diego García-Sayán
Joseph Ingram
George N. Jabbour
Hina Jilani
Anders B. Johnsson
Sidiki Kaba
Gabriel Keller
Berma Klein Goldewijk
Stephen Marks
Xavier Michel
Florizelle O'Connor
Amii Omara-Otunnu
Khaled Ramadan
Bertrand Ramcharan
Gloria Ramirez
Pierre Sané
Kari Tapiola
Joël Thoraval
Michel Tubiana
Steven Wagenseil
Beate Winkler

© UNESCO / Philippe Clairé



Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes et Pierre Sané, sous-directeur général de l'UNESCO

« Nantes, capitale mondiale des droits de l'homme. Près de 1 000 participants rassemblés pour que la réflexion nourrisse davantage l'action. »

Communiqué MIF-Agence multimédia RFI, n° 228

Dimension sociale de la mondialisation

Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, établie par l'OIT.



Le Programme sur la Gestion des transformations sociales de l'UNESCO (MOST), l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Conseil international des sciences sociales (CISS) se sont réunis le 7 juillet 2004 au Siège de l'UNESCO afin de présenter et d'examiner le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation : « Une mondialisation juste. Créer des opportunités pour tous ».

L'un des objectifs de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, instituée par l'OIT en 2002, était de préparer un grand rapport faisant autorité sur la portée sociale de la mondialisation.*

La Commission recommande vivement que les politiques actuelles et les institutions de la gouvernance mondiale soient réexaminées en profondeur. Le rapport « Une mondialisation juste. Créer des opportunités pour tous » préconise une série de mesures coordonnées sur un large front destinées à améliorer la gouvernance aux niveaux national et international. Il s'agit notamment d'instituer des règles plus équitables en matière de commerce international, d'investissement, de finances et de migration, de prendre des mesures pour promouvoir les normes fondamentales du travail et une protection sociale minimale dans l'économie mondiale et enfin, de consentir davantage d'efforts sur le plan international pour mobiliser des ressources supplémentaires et atteindre ainsi les Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies.

Bien qu'il soit indispensable d'adopter des règles plus équitables, comme le souligne la Commission, cela ne sera pas suffisant pour garantir que les fruits de la mondialisation deviennent accessibles à tous. Il s'agit également de respecter le système international des droits de l'homme et les mesures destinées à favoriser la justice sociale. Le rapport préconise l'instauration d'un socle socio-économique mondial et examine les systèmes de production mondiaux et leur capacité à répondre aux besoins des personnes, des entreprises et des États. Il fait également des recommandations pour aider les États à mettre en place des solutions intégrées à la mondialisation et encourage les organisations internationales à coordonner leur action.

Ce rapport marque un tournant dans le débat sur les défis d'une mondialisation plus juste, c'est-à-dire, sur les politiques qu'il est nécessaire de mettre en œuvre afin de créer un monde meilleur et intégrateur. Certaines de ces recommandations rejoignent les préoccupations fondamentales de l'UNESCO, telles que l'importance accordée aux approches fondées sur les droits humains, l'aspect social de l'intégration régionale, les initiatives en faveur de la cohérence des politiques mondiales, la création d'un forum de la mondialisation et la préparation d'un rapport régulier sur l'état de la mondialisation. Les chapitres intitulés « Éducation, compétences et capacité technologique » et « Les valeurs locales et les héritages culturels » présentent eux aussi un grand intérêt pour l'Organisation.

Un rôle pour MOST

Le chapitre « Des programmes de recherche plus systématiques » revêt un intérêt particulier pour le Programme MOST. On notera parmi ses recommandations l'appel à ce qu'un «... appui soit apporté aux groupes de travail multidisciplinaires et aux forums pour l'élaboration des politiques, qui rassemblent des chercheurs, des décideurs et des réseaux de la société civile, afin de trouver des solutions viables dans les différents domaines concernés ». La deuxième phase du Programme MOST, axée sur les liens entre la recherche et l'élaboration des politiques, va dans le sens de cette recommandation. C'est en raison de l'importance et de la grande qualité du rapport que MOST a voulu témoigner de son engagement aux actions de suivi en participant, conjointement avec l'OIT et le CISS, à l'organisation d'une manifestation destinée à faire connaître le contenu du rapport. Cette manifestation a eu lieu au Siège de l'UNESCO.

Le rapport a été présenté par deux membres de la commission, Madame Ruth Cardoso, présidente du Programa Capacitação Solidária, au Brésil, et Madame Aminita Traoré, auteur et directrice du Centre Amadou Hanyrat Ba (CAHBA) et l'une des organisatrices du Forum social africain. Les scientifiques de haut niveau qui se sont ensuite exprimés au cours de deux débats ont affirmé que les sciences sociales devaient prendre une orientation plus sociale. Ils ont souligné que de nombreuses personnes souffraient non seulement de pénuries économiques mais aussi d'une pénurie de connaissances. Cette réunion a fait germer des idées qui alimenteront les réflexions et serviront, du moins peut-on l'espérer, de bases à l'action future. ¶

Cecilie Golden, c.golden@unesco.org

Le rapport de la Commission est disponible sur le site : www.ilo.org/public/english/wcsdg

* Cette commission indépendante est co-présidée par Madame Tarja Halonen, Présidente de la Finlande, et par Monsieur Benjamin Mkapa, Président de la Tanzanie.

FORUM URBAIN MONDIAL

L'UNESCO est le principal partenaire du Forum universel des cultures, qui a lieu cette année à Barcelone (voir également page 5 l'entretien avec le maire de Barcelone). Au cours de ce Forum, qui se déroule du 9 mai au 24 septembre 2004, l'ONU-Habitat organise son second Forum urbain mondial sur le thème suivant : « Villes : Carrefour des cultures, inclusion et intégration? » (du 13 au 17 septembre).

Au programme, Dialogues entre partenaires et Actions de mises en réseaux.

L'UNESCO participe à deux sessions des Dialogues entre partenaires et organise trois Actions de mise en réseau.

La première session, « Dialogue sur les réalités urbaines – Les meilleures pratiques et la lutte contre la discrimination et l'exclusion dans les villes », se tiendra les 14 et 15 septembre. La seconde, intitulée « Dialogue sur la gouvernance urbaine : la gouvernance urbaine démocratique, clef des partenariats vers une réglementation publique » est prévue pour le 16 septembre.

Actions de mise en réseau

L'UNESCO organise également trois Actions de mise en réseau, dont la première réunira des experts pour une table ronde sur le thème « Continuité sociale dans les quartiers historiques ».

Pour plus d'informations, contacter : b.colin@unesco.org
La seconde Action de mise en réseau, intitulée « Villes,

patrimoine mondial » se déroulera dans la matinée du 14 septembre. Cette manifestation est organisée par le Secteur de la Culture de l'UNESCO. Pour plus d'informations, contacter : R.Vanoers@unesco.org
La troisième Action de mise en réseau, « Fleuves et culture urbaine », prévue pour l'après-midi du 14 septembre, est organisée par les Secteurs de la Culture et des Sciences naturelles. Pour plus d'informations, contacter : m.yang@unesco.org

Germán Solinis, g.solinis@unesco.org
<http://www.unhabitat.org/wuf/2004/default.asp>

Pour plus d'informations sur ce qui précède, s'adresser au Point de contact de l'UNESCO pour le Forum urbain mondial : g.solinis@unesco.org

LES CHEMINS DE LA PENSÉE ET DIOGÈNE

Diogène 202. Les conclusions de la « Rencontre des rationalités », organisée en août 2002 à Porto Novo, au Bénin, viennent d'être publiées dans le numéro 202 de *Diogène*, la revue internationale du CIPSH.

Diogène 206. Les conclusions du colloque international « Chemins de la pensée : humanismes émergents », organisé à Alexandrie, en Égypte, en décembre 2003, viennent d'être publiées en français dans le numéro 206 de *Diogène*. La version anglaise paraîtra prochainement. ¶ www.diogene.org

FORMATION AUX DROITS HUMAINS, À LA CITOYENNETÉ ET À LA DÉMOCRATIE LOCALE AU SÉNÉGAL, AU BURKINA FASO ET AU MALI

Dans le cadre de la promotion des droits humains, l'UNESCO a lancé un projet de formation à l'intention des élus locaux sur les droits humains, la démocratie locale et la citoyenneté, financé par le Grand Duché du Luxembourg (voir *Newsletter 05*). Ce projet prévoit d'organiser 20 cycles de formation aux droits de l'homme, à la démocratie participative et à la gouvernance locale dans les régions (Kidal, Ségou, Gao et le district de Bamako) pour le Mali et dans les provinces (Boulkiemdé, Houet et Tuy et la capitale Ouagadougou) pour le Burkina Faso.

Ces formations, conduites dans le cadre d'un processus participatif, comporteront plusieurs séries de formation : une formation destinée à l'expertise, deux sessions à l'intention des élus locaux et des leaders de la société civile, des représentants des services décentralisés de

l'État et des partenaires au développement. Des émissions radios seront produites pour une large information du public sur le projet. Des points focaux sont déjà nommés dans les Ministères de l'Administration territoriale des pays concernés pour le suivi et la mise en œuvre des activités. En ce qui concerne le Mali, il est envisagé de créer un comité inter-ministériel de pilotage autour du projet pour impliquer d'autres structures étatiques ainsi que la société civile. Il est également prévu de créer des synergies entre tous les partenaires impliqués dans ce domaine. Le bureau UNESCO/Bamako assurant la présidence du Groupe thématique droits humains, des échanges et le partage d'expériences se feront dans ce cadre. ¶

Firmin Matoko, f.matoko@unesco.org

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU RÉSEAU DE LA SÉCURITÉ HUMAINE

La Sixième conférence ministérielle sur la sécurité humaine s'est tenue à Bamako du 27 au 29 mai 2004. Elle a réuni une vingtaine de pays membres du réseau de la sécurité humaine dont la présidence est assurée cette année par le Canada (le Mali a présidé en 2003). L'UNESCO a contribué à

la mise en œuvre des activités du réseau par la traduction du manuel de formation en langue arabe. ¶

Firmin Matoko, f.matoko@unesco.org
Le manuel peut être consulté sur internet : www.etc-graz.at/human-security/manual/modules/Manual%20komplett.pdf

Les transformations sociales à l'étude



© UNESCO/SHS

Chaque année, les membres au Siège et hors Siège du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO se réunissent pour quatre jours d'échanges approfondis et de discussions sur leurs expériences et les activités du Secteur. C'est l'occasion d'examiner les moyens de poursuivre plus avant les travaux du Secteur et d'adapter les stratégies et les programmes à un contexte mondial en constante évolution.

Les journées de réflexion de SHS se sont déroulées cette année à Gressy (France) du 28 juin au 1^{er} juillet. Des intervenants avaient été invités pour ouvrir les débats sur les travaux du Secteur, qui ont porté notamment sur les transformations sociales, les liens entre recherche et politique et les meilleures pratiques (voir encadrés).

La mission du Secteur des sciences sociales et humaines est de faire progresser les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle afin de faciliter les transformations sociales en faisant prévaloir les valeurs universelles de la justice, de la liberté et de la dignité humaine. L'UNESCO est la seule des agences onusiennes à avoir inscrit les sciences sociales et humaines dans son mandat. Le rôle de SHS consiste pour une large part à favoriser la coopération et les échanges intellectuels. La coopération avec le monde universitaire et celui des chercheurs n'est, toutefois, pas une fin en soi ; elle doit avoir un but. C'est pourquoi SHS cherche à encourager

les universitaires et les chercheurs à aborder les thèmes qui aideront les décideurs politiques à concevoir des politiques susceptibles d'entraîner des transformations sociales conformes aux valeurs de l'Organisation. Le concept de transformation sociale est donc au cœur de la mission de SHS.

Selon l'un des intervenants, le professeur Siebers de la faculté des sciences organisationnelles de l'Université de Tilburg, l'étude des transformations sociales établit un nouveau cadre conceptuel pour le renforcement des liens entre la recherche et l'élaboration des politiques sur les questions fondamentales qui se posent à l'époque actuelle. Il est indispensable pour ce faire d'analyser les processus des bouleversements sociaux qui aboutissent à certains des problèmes que rencontre la société actuelle, tels que l'accroissement des inégalités, la montée de l'intégrisme et les manifestations de la violence. Les connaissances nécessaires à la résolution de ces problèmes doivent être retrouvées et libérées.

L'étude des transformations sociales est un domaine d'investigation assez récent pour les sciences sociales et humaines, ses contours restent encore à déterminer. Bien que certains processus aient une portée globale et qu'ils soient mus par une dynamique irrépessible, les effets qu'ils entraînent pour certaines catégories de personnes et la façon dont ils sont abordés varient selon les lieux et les époques. Il est nécessaire de scinder les tendances globales en divers processus spécifiques ayant une signification spécifique pour des groupes de personnes spécifiques. La découverte et l'accompagnement de ces connaissances est une tâche essentielle pour SHS afin d'aider les décideurs politiques à élaborer des politiques susceptibles d'entraîner des transformations sociales compatibles avec les valeurs que défend l'UNESCO. ¶

Jeanette Blom, j.blom@unesco.org



➔ Favoriser les meilleures pratiques

L'un des moyens de favoriser des transformations sociales positives consiste à identifier les meilleures pratiques concernant les buts poursuivis et à les faire connaître. M. Nicholas You, d'ONU-Habitat à Nairobi, s'est exprimé sur la façon d'évaluer et de gérer les connaissances relatives aux meilleures pratiques.

L'ONU définit les meilleures pratiques comme des actions entraînant un effet démontrable et tangible sur la vie des individus et qui sont issues de véritables partenariats entre les composantes publiques, privées et civiles de la société. Autre critère, ces actions doivent présenter un caractère durable sur les plans social, culturel, économique et environnemental. L'ONU-Habitat a lancé un premier appel en faveur des meilleures pratiques en 1996, à l'occasion de la Seconde conférence des Nations Unies sur les établissements humains, afin de résoudre les problèmes sociaux, économiques et environnementaux les plus pressants qui se posent dans un monde en voie d'urbanisation. Les meilleures pratiques sont à présent fréquemment employées tant dans le contexte onusien qu'en dehors. SHS, qui a déjà adopté cette approche, par exemple dans le domaine des Connaissances indigènes, entend recueillir et faire connaître les meilleures pratiques dans des domaines tels que les femmes et la résolution des conflits ou encore l'éradication de la pauvreté. ¶

➡ Deux exemples de meilleures pratiques: Le Centre ADVA en Israël et l'Institut des affaires économiques au Ghana

Les dirigeants de deux ONG – l'Institut des affaires économiques du Ghana (IEA) et le Centre ADVA pour l'Information sur l'égalité et la justice sociale en Israël – ont fait part de leurs expériences respectives en matière de coopération avec des universitaires et des décideurs politiques dans le but de faire progresser les idéaux de démocratie et de justice sociale. Ces ONG donnent toutes deux une illustration des meilleures pratiques : elles ont réussi à créer des liens entre la recherche et l'élaboration des politiques, notamment en travaillant avec les parlementaires et les media et en intensifiant le débat public.



L'analyse politique et l'action

Le Centre ADVA (*adva* signifie « ondulations » en hébreu) se définit comme un centre d'analyse politique tourné vers l'action. Il entend promouvoir l'égalité et la justice sociale en Israël au moyen de l'analyse politique et d'actions de sensibilisation. Les analyses et les recommandations en matière de politique que font ses réseaux d'universitaires et de chercheurs engagés tiennent compte des sexospécificités et de l'ethnicité. Le Centre se donne pour mission essentielle de suivre les tendances sociales et économiques ainsi que les politiques fiscales. Selon M. et Mme Swirski, qui intervenaient pour présenter les activités du Centre, ce dernier s'est bâti une réputation de fiabilité. Il est régulièrement consulté par les décideurs politiques et les journalistes qui cherchent à se faire une opinion sur la politique économique et sociale du gouvernement et enfin,

ses propositions innovantes contribuent à enrichir le débat parlementaire.

Son rapport annuel, souvent repris par les media, brosse un tableau concis des grandes tendances sociales et économiques.

Pour plus d'informations : www.adva.org



Renforcement de la démocratie

L'IEA, premier club de réflexion politique du Ghana, a été établi en 1989 dans le but d'élargir le débat politique, de favoriser la croissance économique catalysée par le secteur privé et de renforcer les piliers de la démocratie. M. Charles Mensa, le président de l'IEA, a expliqué comment l'Institut réunissait à intervalles réguliers des parlementaires, des ministres, des grands industriels, des représentants de pays donateurs, des universitaires et des représentants de la société civile afin de débattre de la politique nationale. L'Institut organise également des programmes de formation et des ateliers destinés aux institutions clefs de la démocratie, telles que le parlement, les media et les organisations représentatives de la société civile. En réunissant ainsi le monde des idées et de l'action, l'IEA fait en sorte que les recherches et les analyses des universitaires en matière politique acquièrent un côté plus pratique et fait des recommandations à l'adresse des décideurs politiques. Grâce à ses nombreuses publications, l'Institut permet à la population ghanéenne d'avoir accès aux informations qui la concernent et contribue à élever le niveau du débat sur de nombreuses questions de politique. ¶

Pour plus d'informations : www.ieaghana.org

Jeanette Blom, j.blom@unesco.org

MOST PRÉPARE SON AVENIR

Du 2 au 5 juillet 2004, le Programme MOST organisait au Siège de l'UNESCO la première réunion entre le tout nouveau Comité de conseil scientifique (SAC) et les membres du Bureau du Conseil intergouvernemental de MOST. Lors de la réunion, Nazli Choucri, professeur en sciences politiques au MIT, Cambridge (USA), a été élue présidente du SAC à l'unanimité.

Au cours de trois jours de débats intensifs, les membres du SAC et du Bureau du CIG ont aidé le secrétariat de MOST à harmoniser son action dans le but de resserrer les liens entre la recherche, la politique et la pratique, de renforcer son impact et de créer des synergies en termes de stratégie, de programmes et de présence géographique. Les participants ont accordé une attention particulière à la stratégie de coalition de la deuxième phase du Programme MOST. Le Forum international des sciences sociales, qui se tiendra en septembre 2005 à Buenos Aires, en Argentine, ne manquera pas de souligner l'utilité de la recherche en sciences sociales comparées pour des bénéficiaires aussi divers que les ministres du développement social, les ONG de défense et de promotion des droits et les agences onusiennes. ¶

Christina von Furstenberg,
c.von-furstenberg@unesco.org

Universitaires et cinéastes : « Ensemble avec les migrants »

Chaque année, en Chine, près de cent millions de personnes émigrent des campagnes vers les villes. Afin de mieux saisir toute la portée de ce phénomène, le Bureau de l'UNESCO à Beijing organisait le 8 juillet 2004 un débat universitaire et une projection de films suivie d'une rencontre avec le public.

Ces manifestations s'inscrivent dans le cadre du projet de l'UNESCO « Ensemble avec les migrants ». Ce projet, entrepris en 2002 en partenariat avec l'Institut de sociologie de l'Académie chinoise des sciences sociales (CASS), a pour but de dépasser les graves discriminations qui séparent les migrants ruraux des citadins et d'aider les migrants à s'intégrer au sein de la société urbaine. De toute évidence, des changements législatifs et politiques s'imposent, de même que l'évolution des mentalités et des comportements. Le projet « Ensemble avec les migrants » ne désigne pas seulement le travail de terrain accompli dans huit sites pilotes en Chine au bénéfice de 20.000 migrants, mais aussi l'intervention d'universitaires, du public, et des responsables politiques tant à l'échelle locale que nationale. C'est dans son ensemble que la société chinoise doit s'engager afin que soient mieux respectés les droits humains des migrants, dont les droits fondamentaux sont encore violés.

Débats et documentaires

Le débat « Pauvreté urbaine et migration des campagnes vers les villes en Chine » a été organisé à l'occasion du 36^e Congrès mondial des Instituts internationaux de sociologie avec le concours de la CASS. Rappelant qu'il était nécessaire d'aborder la politique migratoire chinoise de façon non discriminatoire, les quatre intervenants ont proposé des stratégies intéressantes pour lutter contre les discriminations dont souffrent quotidiennement les migrants. Parmi les principaux sujets de préoccupation figurent l'éducation élémentaire pour les enfants, l'emploi et les systèmes d'aide ; il s'agit là en effet d'éléments clefs de la gestion des flux migratoires. Le gouvernement central a été appelé à prendre sans attendre les dispositions nécessaires.

Les débats se sont poursuivis dans un cinéma où deux réalisateurs intéressés par le thème des migrations en Chine présentaient leurs documentaires* sur les travailleurs migrants : « Poussière à la dérive », documentaire de 50 minutes de Wang Shiqing réalisé en 2002, et un extrait de 10 minutes de « Danse avec les ouvriers agricoles », film de 60 minutes réalisé par Wu Wenguang. Les deux films s'attachent à décrire les difficultés rencontrées quotidiennement par les travailleurs migrants dans le



© UNESCO / Elena Asciutti

contexte urbain. Il s'agissait d'allier expression artistique et recherche, c'est-à-dire, recherche à caractère universitaire dans le domaine des sciences sociales, travail de terrain au quotidien sur le projet sur la pauvreté et position du cinéma chinois indépendant sur les grandes questions sociales.

Le cinéma, un formidable outil de mobilisation

Ces films ont été projetés afin de sensibiliser la société chinoise aux grandes questions sociales telles que la pauvreté, l'intégration sociale et la migration des travailleurs ruraux, et de mettre en valeur l'action de l'UNESCO destinée à venir en aide aux migrants et, plus particulièrement, aux jeunes femmes. La projection des films a été suivie d'un débat entre les cinéastes, des chercheurs en sciences sociales et des travailleurs migrants afin d'expliquer le phénomène migratoire en Chine et d'évoquer les besoins réels des migrants.

L'élaboration de politiques tenant compte des inégalités sociales, de même que les réformes politiques et législatives ne peuvent qu'être l'aboutissement de deux processus concomitants : du sommet à la base (de l'État à la société) et de la base au sommet (de la société aux sphères politiques). La diffusion des documentaires, à laquelle étaient présents des artistes, des universitaires, des représentants d'agences onusiennes, des diplomates, des journalistes et des membres du grand public, constituait une étape importante du processus de la base au sommet en vue de l'élaboration de nouvelles politiques migratoires. Les activités qui se sont déroulées ce jour-là ont en effet montré que la pauvreté et l'exclusion sociale des migrants devaient être un sujet de préoccupation pour tous.

SHS/Beijing a déjà pris date avec des cinéastes qui travaillent sur le thème de la migration en Chine. Deux autres diffusions sont prévues pour les mois d'octobre et de décembre de cette année. ¶

Geneviève Domenach-Chich et Elena Asciutti

g.domenach-chich@unesco.org

* On trouvera un résumé de ces films dans la rubrique agenda du site de SHS www.unesco.org/shs

ONG et gouvernance dans le monde arabe

Sous la direction de Sarah BEN NÉFISSA, Nabil ABD AL-FATTAH, Sarí HANAFI et Carlos MILANI. CEDEJ-KARTHALA, Paris, 2004. 421p. ISBN 2-84586-527-9

Résultat de la conférence organisée au Caire en mars 2000 par le Programme MOST, l'Institut de recherche sur le développement (IRD), le Centre d'études et de documentation économiques et juridiques (CEDEJ) et le Centre d'études politiques et stratégiques d'Al Ahram. Cette conférence a eu pour objectif central de promouvoir un débat scientifique autour des fonctions réelles des ONG en tant qu'acteurs sociaux et politiques dans les pays arabes.

« Est-ce que les ONG arabes sont des entités positives pour leurs sociétés ou est-ce que leur contribution au développement et à la démocratisation n'est pas surévaluée ? » Les auteurs de cet ouvrage sont partagés entre une vision positive et une vision négative, mais ils offrent tous une vision lucide des ONG arabes montrant que ces dernières ne sont pas, dans leur ensemble, véritablement à la hauteur de l'investissement idéologique, scientifique et politique dont elles ont été l'objet ces dernières décennies. ¶

La ilusión del buen gobierno - Sociedad civil, democracia y desarrollo humano en América Latina

Éds : Manuel BERNALES ALVARADO et Víctor FLORES GARCÍA, 308 pp., UNESCO-MOST Montevideo, Uruguay, 2004, ISBN 92-9089-078-9.

Le Mythe du bon gouvernement : Société civile, démocratie et développement humain en Amérique latine (en espagnol seulement) apporte sa pierre au débat international sur la situation et les perspectives d'avenir en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les essais rassemblés dans cet ouvrage donnent une bonne illustration de l'infinie variété et de l'intensité croissante des débats sur la démocratie en Amérique latine. Tordant le cou à l'opinion actuelle, qui insiste

sur le caractère vulnérable de la démocratie dans la région, les systèmes politiques démocratiques d'Amérique latine ont, au fil des ans, opposé une forte résistance à tous les maux qui les affaiblissent : pauvreté – aggravation des inégalités en particulier – dictatures, corruption, trafic de drogues et crime organisé.

Cet ouvrage confronte des arguments opposés : la gouvernabilité et le développement humain comme amplification de la liberté, et l'évaluation critique du rôle des ONG dans le domaine du développement. Dans ses huit chapitres, de « Dix idées fausses à propos des problèmes sociaux en Amérique latine » à « Le rêve démocratique éternel », ce recueil tente de définir ce que devrait être la contribution du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours des 20 ou 25 prochaines années. ¶

La Revue internationale des sciences sociales (Numéro 180 – juin 2004) L'excellence dans les sciences sociales

Les formes traditionnelles d'organisation des systèmes de recherche sont soumises à de nombreuses pressions du fait des contraintes financières, de l'internationalisation, de l'évolution des disciplines et du souci croissant de mettre la recherche, y compris en sciences sociales, en phase avec les enjeux sociétaux émergents. Dans la quête d'une recherche qui soit à la fois de haute qualité scientifique et de grande pertinence sociétale, l'évaluation occupe une place centrale. Or, dans la réflexion actuelle sur l'évaluation, une notion – moins évidente qu'il n'y paraît – d'*excellence* joue un rôle majeur. À première vue, nul ne saurait s'opposer à l'excellence. Qui, après tout, se ferait le promoteur de recherches ineptes, médiocres, ou même simplement acceptables ? Mais dans les usages contemporains, « excellence » a un sens comparatif plutôt qu'absolu. Les chercheurs, les projets, les institutions sont « excellents » pour autant qu'ils

figurent parmi les meilleurs. Peut-on promouvoir l'excellence sans que le soutien préférentiel apporté aux meilleurs ne crée à leur profit des rentes de situation pérennes et facteurs paradoxaux de sclérose ?

Ce numéro comporte également un deuxième dossier thématique sur la reconceptualisation de la pauvreté. Dans le langage officiel de la communauté internationale, on fait aujourd'hui de l'extrême pauvreté une violation des droits humains. Est-ce cohérent ? Et qu'est-ce qui en découle si l'on prend cette affirmation au sérieux ? Si les droits humains déjà formellement reconnus impliquent un droit fondamental de ne pas être enfermé dans l'extrême pauvreté, peut-on admettre que ceux qui en souffrent n'aient aucun droit positif à faire valoir ? Mais, inversement, si l'extrême pauvreté doit être justiciable, à qui incombe la responsabilité de son élimination ? ¶

John Crowley, j.crowley@unesco.org
www.unesco.org/shs/issj

Femmes et politiques urbaines : ruses, luttes et stratégies

François HAINARD et Christine VERSCHUUR. Éditions UNESCO-KARTHALA, Paris, 2004, 103p. ISBN 92-3-203885-4

Cet ouvrage est un effort de valorisation, pour un large public, des résultats de la première phase d'une collaboration entre des équipes de chercheurs de sept pays du sud et en transition – Argentine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, République dominicaine, Roumanie, Sénégal – organisées en réseau et conduisant cette recherche depuis 1996 dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO : « Villes, environnement et rapports hommes-femmes ». Il s'agit d'une recherche comparative qui porte sur la manière dont les rapports sociaux entre hommes et femmes – les « relations de genre » – interviennent dans des initiatives prises par des habitants pour améliorer les conditions matérielles et sociales de leur cadre de vie. ¶

AOÛT

7-8 août : *Criança Esperança* campagne de collecte de fonds coorganisée par UNESCO Brasília et le réseau Globo TV. São Paulo, Brésil. (Marlova.Noletto@unesco.org.br)

SEPTEMBRE

3 septembre : Présentation de la Stratégie intégrée de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance à l'Assemblée parlementaire du Commonwealth. Toronto, Canada. (s.warde@unesco.org)

5 septembre : Dialogue sur « Migration sans frontières », organisé dans le cadre du MH1 Congrès mondial Mouvements Humains et Immigration du 2 au 5 septembre. Barcelone, Espagne. (p.deguchteneire@unesco.org)

5-9 septembre : La gouvernance urbaine pour une transformation urbaine (48^e Congrès mondial de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires). Oslo, Norvège. (g.solinis@unesco.org)

13 septembre : L'Éthique autour du monde : conférence itinérante sur la déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique, ainsi que l'ouverture du Centre de documentation de bioéthique. Vilnius, Lituanie. (s.colombo@unesco.org)

13-16 septembre : Deuxième Forum urbain mondial (UN-Habitat), organisé dans le cadre du Forum universel des cultures (Barcelone 2004). Réunions organisées par l'UNESCO : *Table ronde d'experts sur la durabilité sociale dans les quartiers historiques – Les villes comme patrimoine mondial – Rivières et cultures urbaines – Dialogue sur*

les réalités urbaines : Meilleures pratiques dans la lutte contre la discrimination et l'exclusion dans les villes – Dialogue sur la gouvernance urbaine : gouvernance urbaine démocratique comme un mécanisme clé dans l'établissement de partenariats pour des régulations publiques. Barcelone, Espagne. (g.solinis@unesco.org)

15 septembre : *L'Éthique autour du monde :* conférence itinérante sur la déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique. Ankara, Turquie. (j.tort@unesco.org)

16-17 septembre : Réunion du Jury international du Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme. Paris, France. (i.zoubenko@unesco.org)

17-18 septembre : Réunion du Groupe d'experts sur le principe de précaution. Paris, France. (s.scholze@unesco.org)

18-22 septembre : Gestion des régions urbaines, 40^{ème} Congrès mondial de la Société Internationale des Planificateurs de la Ville et de la Région. Genève, Suisse. (b.colin@unesco.org)

23-24 septembre : Groupe de travail sur l'éthique de l'environnement. Paris, France. (j.tort@unesco.org)

29 septembre : Atelier sur « Migration sans frontières? Investigation d'un nouveau scénario », organisé dans le cadre de la 9^{ème} Conférence Metropolis « Coopération et gestion des migrations. Réponses internationales, nationales et locales », du 27 septembre au 1^{er} octobre. Genève, Suisse. (p.deguchteneire@unesco.org)

OCTOBRE

18 octobre : Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Paris, France. (c.tekaya@unesco.org)

21-22 octobre : *L'enseignement de l'éthique en Europe centrale.* Conférence régionale d'experts sur l'enseignement de l'éthique. Budapest, Hongrie. (h.tenhave@unesco.org)

29 octobre : Conférence internationale sur « Un cadre éthique et légal pour les astronautes lors des séjours spatiaux », organisée en coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA). Paris, France. (j.tort@unesco.org)

NOVEMBRE

2-3 novembre : *L'Éthique autour du monde :* conférence itinérante avec consultations régionales sur la déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique. Montevideo, Uruguay. (h.tenhave@unesco.org)

10 novembre : *L'Éthique autour du monde :* conférence itinérante avec consultation nationale sur la déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique. Séoul, République de Corée. (h.tenhave@unesco.org)

16 novembre : Cérémonie de remise du Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la tolérance. Paris, France. (s.warde@unesco.org)

18 novembre : Journée de la philosophie à l'UNESCO. Événements organisés au Siège de l'UNESCO et autour du monde. Paris, France. (m.shino@unesco.org)

18-19 novembre : Groupe de travail sur l'éthique de l'environnement. Nouvelle Orléans, États-Unis d'Amérique. (h.tenhave@unesco.org)

22-24 novembre : Rencontre internationale *Chemins de la pensée : Lectures de l'Utopie*, organisée par le Comité de pilotage du réseau UNESCO Chemins de la pensée en collaboration avec le Ministère de la Culture du Mexique. Morelia, Mexique. (f.albernaz@unesco.org)

24 novembre : *L'Éthique autour du monde :* conférence itinérante avec consultation nationale sur la déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique. Mexico, Mexique. (h.tenhave@unesco.org)

26-27 novembre : Réunion du Groupe d'experts sur le principe de précaution. Princeton, NJ, États-Unis d'Amérique. (e.kuok@unesco.org)

29 novembre-4 décembre : « Les paysages péri-urbains et l'environnement. » Premier atelier international de la Chaire UNESCO en architecture du paysage et environnement. Marrakech, Maroc. (b.colin@unesco.org)

« CHEMINS DE LA PENSÉE » : UN COLLOQUE AU MEXIQUE

Les paradigmes deviennent instables, la question téléologique de la perfectibilité de notre monde est touchée de plein fouet. Il est désormais crucial de repenser les espaces et les facettes des relations et des échanges humains. La pensée et la pratique utopistes devraient-elles ou ne devraient-elles pas continuer à avoir cours à l'époque où nous vivons ? Est-ce possible ? Impossible ? Telles sont les questions philosophiques qui seront abordées lors du Colloque international sur les « Interprétations de l'utopie » qui aura lieu du 22 au 24 novembre 2004 à Morelia, au Mexique. ¶ **Frances Albernaz,** f.albernaz@unesco.org

PHILOSOPHIE DANS UN PARC AU BRÉSIL

Pendant quatre jours, du 20 au 23 novembre 2004, Rio de Janeiro et São Paulo mettront la philosophie à l'honneur. Les manifestations, organisées par l'ONG Palas Athénée, seront toutes axées sur le thème de la philosophie : tables rondes, réunions, pièces de théâtre et débats autour de films. La faculté de philosophie de l'Université de São Paulo, qui célébrera son 70^e anniversaire au même moment, organisera parallèlement une série de tables rondes et deux ateliers auxquels prendront part les professeurs de l'Université. ¶

Marlova Jovchelovitch Noletto, Marlova.Noletto@unesco.org.br